

AFFAIRE N° 19 - Acquisition d'une parcelle de terrain de 462 m<sup>2</sup> environ, appartenant à M. MORANGE, pour construction d'un réservoir pour l'adduction d'eau de Saint-François/Montgaillard.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Il s'agit d'une parcelle de terrain de 462 m<sup>2</sup> sise à Montgaillard appartenant à M. MORANGE et qui est destinée à recevoir la construction d'un réservoir pour l'adduction d'eau de Saint-François-Montgaillard.

Le propriétaire accepte de la vendre à la Commune sur la base de 700 .- Fr le m<sup>2</sup>, soit au total pour la somme de 320.400. Fr.

est

La dépense correspondante/déjà payée sur les disponibilités de l'article 230.201 "Adduction d'eau Bretagne -Saint-François " du budget communal 1963.

Messieurs, je mets la question aux voix ./.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé  
A. Perris le 3 Février 1964  
M. le Préfet  
Le Secrétaire Général  
Rogée J. Cluchard

AFFAIRE N° 19 - bis - Acquisition d'une parcelle de terrain de 835 m<sup>2</sup>, sise à Saint-Denis, appartenant à M.KICHENIN Raphaël, en vue de la construction d'un réservoir pour l'adduction d'eau de Saint-François-Montgaillard.

M.MONDON donne lecture du rapport:

" Messieurs,

Il s'agit d'une parcelle de terrain nécessaire à la construction d'un réservoir pour l'adduction d'eau de Saint-François-Montgaillard.

M.KICHENIN accepte de la vendre sur la base de 500. Fr le m<sup>2</sup>, soit au total pour la somme de 417.500. Fr.

La dépense correspondante sera payée sur les disponibilités de l'article 230.201 "Adduction d'eau Bretagne-Saint-François - du budget communal 1963.

Messieurs, je mets la question aux voix ./.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé  
R. Denis le 3 Février 1964  
P/Le Trépel  
Le Secrétaire Général  
Signé: J. Cluchant